

Action humanitaire sous le haut patronage
du Président Faure ;
**LA FOGÈES OFFRE DES
SOINS GRATUITS AUX
PATIENTS DE LA REGION
CENTRALE** P. 3



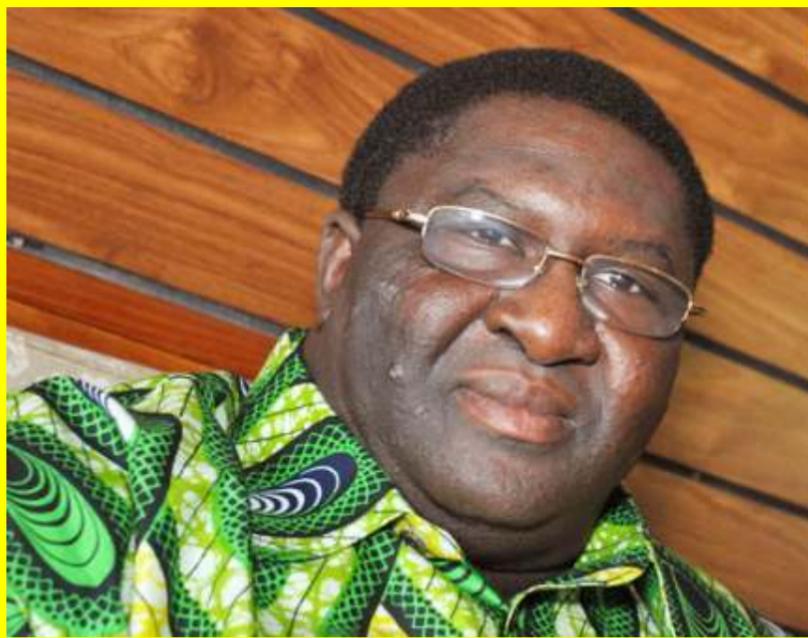
TR TOGO REVEILLE

TR 153 du 27 Juin 2014
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille

Nouvel Atterrissage Politique

PASCAL BODJONA S'ANNONCE DANS L'OPPOSITION AVEC QUATRE PECHES CAPITAUX



- Une Energie trop débordante
- Une trop grande surestimation de soi P.p. 2&3
- Un passé et un héritage politiques lourds à porter
- Une affaire d'escroquerie, dans le fond, non élucidée

■ Développement des quartiers pauvres
LE PROGRAMME PDC-ZU LANCE A DAPAONG P4

■ Le Togo à l'ONU
SUZANNE AHO-ASSOUMA ELUE AU COMITE RELATIF AUX DROITS DE L'ENFANT P4

■ Célébration de la Journée Mondiale du Réfugié
UN ACCENT PARTICULIER MIS SUR L'IMPACT DE LA GUERRE SUR LES FAMILLES P4

■ Fête de la musique au Togo
LE GROUPE BOLLORE OFFRE UN CONCERT A BLUE ZONE CACAVELI P7



La Guerres des manifestants n'aura pas lieu aujourd'hui et demain P. 2
"MAJORITE SILENCIEUSE" LAISSE LES RUES DE LOME AU CST

Succession conflictuelle à la Chefferie traditionnelle dans le Canton d'Agoè-Nyivé
LES LIGNEES SEDJRO ET AKPALE SE DISPUTENT LE TRONE P. 3

VOTRE NOUVELLE SÉRIE TÉLÉ
LE TRIANGLE DE L'AMOUR

Infoline: 91 90 50 41

DEVENEZ DESORMAIS NOTRE SPONSOR

La Guerre des manifestants n'aura pas lieu aujourd'hui et demain AU NOM DE LA PAIX, LA "MAJORITE SILENCIEUSE" LAISSE LES RUES DE LOME AU CST



Plusieurs togolais s'interrogeaient sur ce que seront les journées d'aujourd'hui et de demain dans les rues de Lomé où se sont donnés rendez-vous les militants et responsables du CST et ceux de la « Majorité Silencieuse ». Les deux organisations étaient parties pour une « démonstration de force » sur la

même question des réformes constitutionnelles et institutionnelles avec des itinéraires qui laissent craindre des risques d'accrochage et le pire.

Depuis hier, le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la bonne Gouvernance (M.JPG), l'un des maillons de la chaîne des mouvements et associations pro-Faure, regroupés au sein de la "Majorité silencieuse", a annoncé l'annulation du meeting de sensibilisation de ce jour et de la marche qui devait se tenir demain. Cette annonce faite au cours d'un meeting de sensibilisation organisé, au Centre Communautaire de Tokoin, à l'intention des femmes de ce mouvement, a rassuré plus d'un face aux différentes craintes.

Messieurs Hubert Atouyo, porte-parole de la "Majorité silencieuse", Koffi Agbessi, coordonnateur général du MJPG et Victor Talikpéti, coordonnateur national du MJPG, ont respectivement pris la parole

pour expliquer cette décision d'annulation des manifestations par une rencontre avec les plus hautes autorités togolaises chargées de la sécurité. « Nous avons décidé d'annuler le meeting de vendredi et la marche de samedi pour que la paix règne dans ce pays », a conclu Koffi Agbessi. Les responsables de la « Majorité Silencieuse » ont par ailleurs maintenu leur exigence sur le fait que les réformes institutionnelles et constitutionnelles doivent se faire au sein de l'Assemblée Nationale.

Ainsi donc le CST sera seul dans les rues de Lomé, une situation qui évite les casses de véhicules, des risques de bagarres et autres provocations observées entre manifestants et contre-manifestants incontrôlés. Reste à savoir si le CST, désormais seul, pourra faire le plein des manifestants et profiter seul des rues de Lomé.

Germain POULI

Nouvel Atterrissage Politique

PASCAL BODJONA S'ANNONCE DANS L'OPPOSITION AVEC QUATRE PECHES CAPITAUX

Une énergie trop débordante
Une trop grande surestimation de soi
Un passé et un héritage politiques lourds à porter
Une affaire d'escroquerie, dans le fond, non élucidée



Lundi 23 juin dernier, le ministre Pascal Bodjona et le collectif de ses avocats étaient face à la presse pour dénoncer, ce qu'ils estiment être une affaire politique, un acharnement et une hérésie judiciaires. Me Ahlonko Robert Dovi, l'un des avocats ira jusqu'à évoquer une « mise à mort judiciaire et politique » et d'« insupportables injustices imposées au ministre ». Mais les plus grandes annonces à cette occasion ont été la saisine de la Cour de Justice de la CEDEAO pour constatation des violations des droits de Pascal Bodjona, l'engagement des poursuites à l'encontre de deux magistrats togolais et la plus importante, le retour de l'homme dans l'arène politique. A ce sujet, l'ancien ministre de l'Administration territoriale et porte-parole du gouvernement déclare : « Je serai présent, je ne serai pas absent de la scène politique ». A quand on lui demande par quelle nouvelle forme d'engagement politique il entend signer son come back, il laisse entrevoir qu'il pourrait soit « s'abriter » dans un parti politique de l'opposition qu'il qualifie de plurielle, ou tout simplement créer sa propre formation politique. Plus loin dans les explications, le ministre Pascal Bodjona, usant de la métaphore, déclare avoir été chassé par les siens avec des gourdins et que ceux-ci s'apprétaient à en finir avec lui avec des flèches empoisonnées. Il précise également n'avoir pas rencontré le Président de la République depuis pratiquement deux ans.

Cette annonce confirme donc une déchirure, totalement consommée ou non entre le Président et son

ancien collaborateur, tombé en disgrâce dans une affaire d'escroquerie commencée avec une première plainte de la présumée victime émirati, Abass Al Youssef, et qui conduira au départ du ministre du gouvernement le 31 juillet 2012. Le ministre est accusé de complicité d'escroquerie avec l'homme d'affaire Sow Agba Bertin et le français Loïc Lefloch Prigent.

L'évènement qui n'est pas une première dans les rangs de la majorité présidentielle, mérite une analyse sur les chances de succès d'une aventure politique, vite enclenchée que certains qualifient déjà de hasardeuse et périlleuse. Avant Pascal Bodjona, il y a eu des dissidences avec d'autres grandes personnalités comme l'ancien premier ministre et président de l'Assemblée nationale Agbéyomé Kodjo, l'autre ancien président de l'Assemblée nationale, Maurice Dahuku Péré, actuellement député du parti UNIR (au pouvoir), Fambaré Natchaba, également ancien Président de l'Assemblée nationale, exilé pendant quelques mois au Bénin (et qui a choisi lui aussi de regagner son parti une fois de retour).

Bref des dissidences qui n'ont pas, jusqu'ici, porté de fruits malgré la carrure des diverses personnalités qui les ont incarnées à une période donnée de leur vie et de celle de la nation togolaise. Quelles chances d'aboutissement pour la nouvelle carrière d'opposant de celui, qui il y a deux ans encore faisait partie de la frange la plus cocasse du parti au pouvoir, l'« homme de tous les dossiers », comme on l'appelait du fait de sa propension à tout gérer,

une qualité qui a finalement montré ses limites peu avant son départ du gouvernement. Notre analyse ici porte sur les qualités de l'homme et ses défauts, de mêmes que ce que nous appelons « les quatre péchés capitaux » qui risquent de plomber les ailes d'un politique aux capacités indéniables mais pas suffisantes pour se frayer un chemin dans l'opposition et contribuer à l'alternance. Et le premier péché pourra bien être cette énergie débordante dont il se targue d'être porteur.

Une énergie trop débordante

A l'occasion de cette sortie, largement jugée inopportune, Pascal Bodjona a tenu à rassurer, tous ceux qui doutent de ses bonnes dispositions. « A ceux qui en doute, je voudrais leur dire que je déborde d'énergie ». Le trop plein d'énergie suffira-t-il pour se frayer durablement et efficacement une place sous le rude soleil de l'opposition togolaise ? De grands stratèges comme Agbéyomé Kodjo et Fambaré Natchaba, politiquement plus avisés que Pascal Bodjona, ont vite pris la mesure de la chose, pour reconnaître qu'il est plus difficile à un reconverti forcé du pouvoir de maintenir la tête hors de l'eau trouble d'une opposition togolaise au sein de laquelle le sport favori, est non d'abattre l'adversaire, mais plutôt de se livrer une guerre hégémonique interne. Venant du pouvoir, Pascal Bodjona, qui dit ne rien devoir à l'opposition qui l'a soutenu bec et ongle dans cette aventure judiciaire, sait mieux que quiconque, qu'il ne fera pas le

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION DODZI
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Didier ASSOGBA
Patrick NIMA
Pégy
Paul KATASSOLI
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aïssata TOURE
SECRETARIAT
Carole AGHEY
Rose NYUIADZI
INFOGRAPHIE
AHIALE Raphaël
CARICATURE

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tel: 22 36 18 56
ADRESSE
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS
D'ITALIE
Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56
90 02 76 54
E-mail : togoreveil@togoreveil.info
TIRAGE
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
La Colombe

miracle que Dahuku Péré, croyait accomplir lors de la présidentielle de 2005 en rêvant de voir s'aligner derrière sa personne, une opposition traditionnelle qui s'est toujours méfiée des transfuges politiques. Une faudra beaucoup plus que de l'énergie débordante à l'ancien ministre de l'administration territoriale pour faire carrière dans l'opposition togolaise.

Une trop grande surestimation de soi

En déclarant lors de la conférence de presse du 23 juin 2014 que depuis son départ du gouvernement, le pouvoir n'a jusqu'ici pas réussi à avoir un bon porte-parole digne de ce nom, allusion faite à son talent d'orateur hors norme, Pascal Bodjona a fait preuve de surestimation démesurée de soi. Habitué à se voir faussement auréolé, par une presse bien motivée, du titre élogieux de « bête politique », l'ancien porte-parole du gouvernement ne sait toujours pas rendu compte que le monde avance sans lui et que nul n'est fondamentalement indispensable, surtout au sein d'un parti comme celui qui est au pouvoir au Togo. Celui qu'une certaine presse décrivait comme le meilleur ministre organisateur des élections et le faiseur personnel du « roi » Faure GNASSINGBE, aurait dû se rendre compte que son successeur à ce poste a mieux fait lors des législatives du 25 juillet 2014, des élections réussies dans un contexte plus délicat et plus complexe. Plusieurs observateurs disent que c'est ce manque d'humilité et cette propension à croire qu'il est le seul capable d'accomplir les fonctions à lui confiées par le Chef de l'Etat, qui l'a fait perdre des soutiens dans les rangs de la majorité présidentielle.

Il aurait écrasé plus d'un se fondant sur ses prétendues compétences et la confiance indestructible que le président Faure place en lui. Au sein de l'opposition, dans laquelle végète déjà de vieux renards comme Agbéyomé Kodjo et d'autres opposants de souche pure comme Jean Pierre Fabre, ce second péché lui coûtera cher, en termes de survie et de compétitivité politique, surtout qu'en face le pouvoir se fait plus conquérant.

Un passé et un héritage politiques lourds à porter

Il y a quatre jours, tout comme lors de sa libération provisoire en mars 2013, l'homme a fait, une fois encore, son mea culpa aux togolais qu'il aurait offensé par ses activités politiques en tant que pilier du pouvoir. Mais cette demande de pardon est loin d'être un sésame qui ouvrira les cœurs et les bras des militants de l'opposition au nouveau venu. Son militantisme séculaire et sa fulgurante ascension au sein de l'appareil de l'Etat, ainsi que la fortune supposée ou réelle qui va avec, ne contribuent pas à faciliter l'encre politique de Pascal Bodjona, dans un terreau dits des couches pauvres et défavorisées. Dans un milieu où tous ceux qui ont fait le pouvoir n'inspirent aucune confiance. Défenseur acharné des idéaux du parti au pouvoir, lorsqu'il était aux affaires, un simple acte de contrition de ce genre, est encore trop faible pour un baptême bienheureux dans les eaux bénites d'une opposition en permanente cure d'épuration. Pascal Bodjona, héritier d'un lourd passé politique, est marqué au fer rouge, tout comme ses prédécesseurs du pouvoir qui ont tenté ou qui tentent encore de se tailler une place sous le soleil chaud de l'opposition. Même les espoirs de son éventuelle contribution à la percée de l'opposition dans sa zone d'origine (préfecture de la Kozah)

sont faibles. Lors de son arrestation, plusieurs journalistes avaient prédit la chute du pouvoir dans cette zone, mais il n'en a rien été. Tout comme dans l'autre affaire judiciaire relative à la tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat, l'opposition n'a pas réussi à en tirer profit. D'où le plus dur pour le ministre Pascal Bodjona, prouver son innocence dans cette affaire d'escroquerie pour montrer qu'il ne s'agit, comme le diront ses avocats, d'un procès politique.

Une affaire d'escroquerie, dans le fond, non élucidée

La seule stratégie, malheureusement utilisée jusqu'ici, par les conseils de l'ancien ministre de l'administration territoriale, consiste à la victimisation, à la politisation et aux questions de procédure. Même si en matière judiciaire le non respect des procédures peut dans certains cas faire tomber la plainte, il n'est pas à exclure que dans une affaire, comme celle-ci, suffisamment politisée par des avocats qui pour la plupart sont des leaders des partis politiques, et pour les besoins de la manifestation de la vérité, le fond de l'affaire soit abordé. Et c'est sur ce terrain sensible que plusieurs togolais attendent du ministre Pascal Bodjona qu'il justifie qu'il n'en est pour rien dans cette affaire d'escroquerie et qu'il saisisse l'occasion d'un procès pour se laver de tout ces soupçons qui ont, quoi qu'on en dise, écorné son image politique et l'estime que nombre de togolais lui vouaient dans les hautes responsabilités qu'il a occupé grâce au Président Faure GNASSINGBE. Cette affaire est un boulet aux pieds du nouvel opposant que Pascal Bodjona se déclare être. A moins que tout cela ne soit un bluff et un din d'œil à sa formation d'origine qui l'a trop tôt oublié.

Patrick NIMA

Action humanitaire sous le haut patronage du Président Faure : LA FOGEEES OFFRE DES SOINS GRATUITS AUX PATIENTS DE LA REGION CENTRALE



La Fondation Gnassingbé Eyadéma pour l'Education et la Santé (FOGEEES), a posé ses valises médicales depuis le lundi 23 juin dernier et ce jusqu'au 29 juin prochain, dans la Région Centrale, pour une « Grande Mission d'Opération Chirurgicales Gratuites », au profit des populations affectées par, entre autres pathologies chirurgicales, les hernies, tumeurs, goitres, et maladies bucco-dentaires. Etats des lieux, à mi-parcours de cette action citoyenne

Lundi 23 juin 2014 peu avant 7 heures du matin, le convoi de la FOGEEES s'immobilise dans l'enceinte du Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Sotouboua. Sous un ciel clément, attendaient déjà plusieurs dizaines de patients qui, d'un même réflexe, braquent de leurs regards les ambulances d'où descendait l'équipe médicale de la FOGEEES, déployée pour cette Nième expédition humanitaire à son actif. Même ambiance au CHP de la Préfecture voisine de Blitta. C'est en effet ces deux Centres Médicaux de la Région Centrale, qui vont servir concomitamment de Quartier Général pour la mission : consultations et opérations chirurgicales à

Sotouboua ; consultations médico-chirurgicales et dépistage à Blitta.

Une demi-heure aura suffi pour que chacun des membres de l'équipe se positionne à son poste, puis commencent les consultations et dépistages. Seulement 2 heures après les premiers patients admis entrent au bloc, puis entrent en actions bistouris et ciseaux, entre les doigts agiles de chirurgiens assidus, en synchronisation avec les assistants, pour ne s'arrêter qu'en début de soirée.

Au soir du 4ème jour hier, le bilan sans aucune bavure est déjà spectaculaire 210 patients sont délivrés de leurs hernies, 20 autres de leurs goitres. Plus de 150 lipomes et pathologies bucco-dentaires ont été traités, ainsi qu'une quarantaine de soins médicaux administrés.

Il est à relever en outre dans la foulée, des interventions en urgence, pour une demi-douzaine de cas d'hernies étranglées et 2 césariennes. On dénombre aussi dans l'ensemble, des cas de tumeurs très volumineux, des goitres saillants et des hydrocèles (confondus souvent aux hernies) massifs.

Cette mission de la FOGEEES comme les précédentes, a été rendue effective, grâce au Parrain de l'Organisation, Le Président Faure Gnassingbé, qui manifeste une fois encore par cette générosité, son empathie envers des couches les plus défavorisées. La FOGEEES concourt ainsi à pallier aux difficultés d'accès aux soins médicaux, souvent en raison des coûts exorbitants que cela nécessite et ceux malgré les efforts constants du gouvernement, pour un accès aux soins à tous.

La FOGEEES se fixe pour objectif à la présente mission de délivrer au moins 600 patients de leurs pathologies chirurgicales et donner des soins médicaux multiformes à 400 autres, de l'ouvrage prévue pour le dimanche 29 juin prochain.

RAM

Succession conflictuelle à la Chefferie traditionnelle dans le Canton d'Agoè-Nyivé LES LIGNEES SEDJRO ET AKPALE SE DISPUTENT LE TRONE



Une affaire qui fait grand bruit depuis plusieurs semaines déjà dans les communautés dans le canton d'Agoè-Nyivé et également devant la deuxième chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé, devant laquelle les protagonistes attendent que justice soit rendue. A l'origine une plainte du sieur AKAPLE VIZA Kokouvi Sognito qui s'estime successeur désigné et qui s'oppose à l'intronisation récente de Monsieur Sédjro Kodjo Helou Edmond, un cadre de Togocel au trône de Chef canton d'Agoè-Nyivé en remplacement de ATSOU Kodjo décedé. Le plaignant est assisté par les avocats Akpoussagnan Komlan Nadiakpa et AGAHE Koffi Dieudonné qui disent également agir pour le compte du « conseil coutumier des sept quartiers d'Agoè nyivé Apédomé » pour demander une réparation du fait de la confirmation de Monsieur Sédjro Kodjo Helou Edmond à ce trône, en violation des règles coutumières de la succession dans le milieu, une succession patrilinéaire, c'est-à-dire de père en fils. Plusieurs documents historiques signés d'éminents témoins attestent que la ligne royale dans le canton d'Agoè est bien celle des Akpale. Comment en est-on arrivé là ? Pour mieux comprendre les revendications de la famille Akpale, un retour dans l'histoire et sur la pratique en la matière s'imposent.

La tradition la plus répandue au Togo, permet de comprendre que le choix des chefs traditionnels s'opère selon deux régimes : la succession rotative et la succession patrilinéaire. Dans le nord du pays, les différentes concessions ou familles, qui vivent ensemble sur une terre donnée, se succèdent à tour de rôle à la tête de la localité. La chefferie ne se transmet pas de père en fils, mais au sud c'est de père en fils que les chefs se succèdent avec l'adhésion des masses qui le reconnaissent comme tel depuis des lustres.

Agoè-Nyivé ou l'histoire d'une succession détournée

Selon plusieurs documents d'histoire et notamment les travaux de l'imminent historien Gayibor, il ressort que la succession à la chefferie traditionnelle à Agoè-nyivé s'inscrit bel et bien dans la logique patrilinéaire où le trône se passe de père en fils et parfois à défaut d'un fils héritier, de père en fille. Ce quartier, il faut le rappeler, est fondé sur les cendres du Royaume d'Agokoli avec des fugitifs venus du royaume déchu d'Agokoli. Un patriarche du nom de Akolitsé AKPALE devait être le chef de file des fugitifs. Sous sa direction, ceux-ci s'installent dans une forêt de rôniers habités de buffles et rhinocéros. Le chef de fil dénommé cette forêt Agoè-nyivé, c'est-à-dire, forêt de rôniers peuplés de buffles. Nous sommes dans les années 1730. Le sieur Akpale sera le chef de la tribu la plus importante, les Houmbi. Autour d'elle, il crée six autres petites tribus, NYEVEME, ATSANVE, APELEBEIME, KLEAVE, KPATEFI et ADIDOKPO, toutes ces tribus font allégeance au chef de HOUMBI. Le canton d'Agoè est donc composé de sept tribus. S dans ces différentes tribus, la succession se fait sans embuche, au niveau de la mère des tribus, chez les Houmbi, la succession a souffert et continue par souffrir. De 1730 à la deuxième guerre mondiale, les AKPALE se sont succédés à la tête de Houmbi, Togbui AKPALEI (Akolitsé) ; AKPALEII (Akpo) ; AKPALEIII (Holo) ; AKPALE IV (Avla) ce dernier n'a pas pu mourir chef à cause des événements de la deuxième guerre mondiale. Mieux, il ne sera pas succédé par son fils comme le reconnaît la tradition Ewé. Donc c'est son fils adoptif qui le remplace sous forme de régence. Ce dernier finira par être confirmé chef par l'administration coloniale sous le nom de SEDJRO HONSSOU Agbédinou. Ce fils en effet s'était réfugié auprès de son prédécesseur chef avec son père HOUNSSOU. Tous deux en provenance du village de EKPUI dans la préfecture de VO. Jusqu'ici les Sédjro sont très présents dans le Vo d'où ils sont originaires. La rupture de la chaîne de succession des Akpale au profit des SEDJRO s'explique par la victoire française à la deuxième guerre mondiale. L'histoire de la colonisation retient qu'à la victoire française sur l'Allemagne, tous les chefs traditionnels qui étaient hostiles à l'administration de la France se sont vu soit demi de leur trône, soit arrêtés, ce fut le cas de Akpale comme la plupart des chefs traditionnels dans le sud.

Ici commence le règne des Sédjro originaire de Vo, arrivés à Agoè en fugitifs. SEDJRO I, SEDJRO II plusieurs Sédjro se sont succédés par la faveur du nouvel air colonial. En juillet 1981, le conseil des sept tribus d'Agoè-nyivé réhabilite la chefferie traditionnelle en ramenant les AKPALE à leur trône. Le conseil coutumier est composé des notables. Qui sont en réalité les seuls à se prononcer sur les litiges successoraux. A côté des notables il y a le cercle des chefs de quartier. Le conseil coutumier a donc voulu que les Akpale reprennent leur trône comme le veut la coutume. Sédjro III devait être remplacé par AKPALE VIZA Kokouvi, à l'époque militaire en fonction aux côtés de feu Eyadéma à Lomé II. Le chef est démis, celui qui devait lui succéder est encore en service, il fallait ouvrir une régence. Le 13 octobre 1981 au stade d'Agoè se tient une consultation populaire. Le chef déchu, candidat à sa succession est battu par ATSOU GLEGLEDJI, par 2039 voix pour contre 1393 voix contre. Parmi les acteurs de cette consultation se trouvait l'actuel président de l'Assemblée Dama Dramani, à l'époque Préfet du Golfe. Atsu Gleglédjé est décedé. Le conseil coutumier encore une fois entre une réhabilitation du trône des Akpale en y désignant AKPALE VIZA Kokouvi, mais une fois encore c'est un autre Sédjro qui passe. Une situation qui crée un bras de fer malgré la désignation officielle de Monsieur Sédjro Kodjo Helou Edmond. Et les choses sont bien parties pour s'envenimer davantage, si on y prend garde. AKAPLE VIZA Kokouvi Sognito se dit déterminé à aller jusqu'au bout pour faire rétablir le légitimité du clan Akpale au trône d'Agoè-Nyivé.

La Rédaction

Célébration de la Journée Mondiale du Réfugié UN ACCENT PARTICULIER MIS SUR L'IMPACT DE LA GUERRE SUR LES FAMILLES



La communauté internationale commémore chaque 20 juin la Journée Mondiale du Réfugié. Cette année, le thème retenu est « une seule famille déchirée par la guerre, c'est déjà trop ». Les activités qui ont marqué cette célébration au Togo se sont déroulées à l'espace aéré de la BCEAO à Baguida le vendredi 20 juin dernier. Plusieurs personnalités dont le représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Togo, M. Mbili AMBAOUMBA, la Représentante Résidente du Système des Nations Unies au Togo, le Ministre de la Sécurité, le ministre du travail, d'innombrables autorités administratives, et politiques ainsi que de nombreux réfugiés ont pris part à cette célébration présidée par Mme Dédé Ahoéfa EKOUE, Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation.

A l'occasion de la commémoration de cette journée dédiée aux réfugiés de par le monde, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a publié un rapport qui révèle que le nombre de réfugiés, de demandeurs d'asile et des personnes déplacées à l'extérieur de leur pays à travers le monde a dépassé les 50 millions de personnes pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale. En effet, 51,2 millions de personnes ont été déracinées à la fin de l'année 2013 contrairement à 45,2 millions de personnes en 2012. Selon le HCR, cette augmentation massive des réfugiés est principalement liée à la guerre en Syrie, aux troubles en République Centrafricaine et au Soudan.

Pendant que l'Afrique Subsaharienne abrite le quart des Réfugiés dans le monde, le Togo

héberge en son sein plus de 21 milles réfugiés issus de 14 nationalités. M. Mbili AMBAOUMBA a alors salué le Togo et les Togolais pour l'hospitalité légendaire et les multiples efforts consentis pour faciliter l'accueil et la cohabitation pacifique avec les réfugiés. Il a également rappelé que tout le monde est un potentiel réfugié. Il invite alors chaque acteur à « mettre en place les mécanismes pour limiter sinon éviter de nouvelles crises génératrices de déplacement de populations ». S'appuyant sur le thème de l'année, la ministre Ahoéfa Dédé EKOUE a lancé une interpellation à trois niveaux. D'abord à la communauté internationale, elle demande de soutenir davantage la promotion de la paix et la coexistence pacifique des Etat et des peuples en ligne avec le but des Nations Unies. Ensuite, elle demande aux gouvernants, aux leaders politiques, religieux, communautaires d'œuvrer pour minimiser les facteurs de tensions, des crises ou de guerres et à privilégier les moyens pacifiques de résolution de problèmes. Enfin, elle demande aux populations, hommes, femmes, jeunes, personnes âgées et enfants à rechercher activement et à cultiver et sauvegarder collectivement la paix. Elle a également lancé un appel à toute la population Togolaise à préserver la paix. « Puisqu' « une seule famille déchirée par la guerre c'est déjà trop », agissons chacun tous ensemble, pour consolider la paix dans notre pays à tous les niveaux. Ne pas le faire reviendrait à laisser l'avenir de nos familles dans la main des autres », a-t-elle martelé.

La Journée Mondiale du Réfugiés a été également l'occasion pour le représentant de la francophonie de faire un don en fournitures scolaires aux enfants des réfugiés. Des prestations des réfugiés, un concours d'art culinaire, un concours de danses traditionnelles intercommunautaire et un match de football ont également marqué cette célébration au Togo.

Londou KAWANA

Développement des quartiers pauvres LE PROGRAMME PDC-ZU LANCE A DAPAONG

Le gouvernement togolais mène des actions pour sortir les populations pauvres de leur misère. En plus du produit APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) qui aide déjà les personnes vulnérables, le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'emploi des Jeunes à travers sa branche ANADEB, Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base a lancé cette semaine le Programme de Développement Communautaire en Zone Urbaine (PDC-ZU) à Dapaong. Plusieurs personnalités dont le ministre de la Fonction Publique, celui de l'équipement Rural, les autorités du milieu et les partenaires du programme ont pris part à ce lancement présidé par Mme la ministre Victoire DOGBE du Développement à la Base.

Le programme PDC-ZU compte relever le déficit du développement dans les quartiers pauvres des villes du Togo à travers l'exécution de 135 projets. Estimé à 8 milliards de Francs CFA sur 3 ans, ce programme va créer un cadre pour améliorer les conditions de vie des populations à travers l'accompagnement des projets communautaires. Il permet alors l'accès des communautés pauvres aux infrastructures socioéconomiques de base et aux filets de protection sociale. Débuté dans 4 quartiers de Lomé, le PDC-ZU a atteint aujourd'hui 24 quartiers. Après cet essai réussi avec un résultat remarquable, le PDC-ZU s'étend alors à d'autres villes et précisément Dapaong et Kara.

Pour Mme Mazalo KATANGA, Directrice des Opérations à l'ANADEB, l'objectif est « d'amener les populations des



quartiers à se clarifier une ligne de développement de laquelle découle des actions et projets, renforcer les capacités des acteurs communautaires organisés». Pour réussir ce programme, les habitants des quartiers bénéficiaires doivent aussi s'y impliquer. Il est coordonné par les ODC sous le contrôle des chefs quartiers. A Dapaong, 8 quartiers seront bénéficiaires du programme. Le PDG Vincent Bolloré de Togo Terminal, l'un des partenaires à alors remis un chèque de 75 millions pour aider à l'exécution du PDC-ZU.

Londou KAWANA

LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT POUR RENDRE PAISIBLE ET AGREABLE LE SEJOUR DES REFUGIES AU TOGO

Sous l'impulsion du Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement togolais ne ménage aucun effort pour rendre paisible et agréable le séjour des réfugiés et demandeurs d'asile qui vivent sur le territoire togolais. En ligne avec cet engagement, il a engagé des actions multiples en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) pour l'accueil, l'épanouissement et le bien être des réfugiés au Togo. Le gouvernement met aussi tout en œuvre pour que ces réfugiés puissent jouir de leurs droits. Le Togo a signé toutes les conventions tant universelles que régionales régissant le statut des réfugiés (convention de Genève de 1951 et le Protocol de New York de 1967, la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres au statut de réfugiés en Afrique). Il a adopté le 29 décembre 2000 la loi sur le statut des réfugiés. Ce cadre légal est le fondement et le soubassement des actions du gouvernement en faveur des réfugiés. Il a créé aussi d'un cadre institutionnel composé de la Commission Nationale pour les Réfugiés et la Coordination Nationale d'Assistance aux Réfugiés.

Pour améliorer la libre circulation et l'accès aux services, le gouvernement a entrepris la réforme de la carte d'identité de réfugié et du passeport des réfugiés pour être en conformité avec les normes de l'Organisation. Afin de rendre l'information sur la procédure d'asile accessible, le gouvernement a fait confectionner un dépliant d'information sur l'asile au Togo, afin d'éviter que les personnes qui souhaitent faire la procédure d'asile se retrouvent dans l'illégalité et la précarité faute d'information.

Le gouvernement prend aussi des dispositions idoines dans les situations d'urgence en mobilisant les ressources à la fois financières et humaines pour une prise en charge urgente et adéquate des réfugiés en matière de vivre et non vivre, abris et logements et prise en charge médicale. Cela a été récemment le cas des réfugiés ghanéens arrivés dans la préfecture de Tandjouaré au mois de mai 2014. Il autorise et facilite à travers les services sociaux



aussi l'accès des services publics de base. En partenariat avec le HCR, il prend des mesures importantes pour la recherche et la mise en œuvre des solutions durables notamment le rapatriement volontaire et l'intégration locale des réfugiés.

En dehors de toutes ces actions menées par le gouvernement togolais pour rendre la vie facile aux réfugiés, d'autres besoins se font encore sentir. En effet, M. Mbili AMBAOUMBA, le représentant du HCR au Togo demande à l'Etat togolais de continuer à améliorer le cadre juridique à travers la ratification des différentes conventions sur l'apatridie, l'adoption de la nouvelle loi portant statut du réfugiés au Togo, ainsi que la mise en place des statuts alternatifs dans la recherche des solutions durables pour les réfugiés de longues durées, qui sont déjà bien intégrés au Togo. La porte-parole des Réfugiés et Demandeurs d'Asile au Togo soutien aussi que les réfugiés font face à des difficultés d'intégration locale liées à leur statut de réfugié et à leurs moyens limités. Certains réfugiés demandent alors à obtenir la nationalité togolaise. Elle souhaite aussi la mise sur pied de la commission de recours afin que les demandes rejetées par la commission pour les réfugiés soient réexaminées afin de les sortir de leur situation de précarité. La ministre Ahoéfa Dédé EKOUE a alors réitéré la détermination du gouvernement en étudiant ces nouvelles doléances pour soulager davantage la douleur des réfugiés qui ont choisi le Togo comme terre d'asile.

L K

Le Togo à l'ONU SUZANNE AHO-ASSOUMA ELUE AU COMITE RELATIF AUX DROITS DE L'ENFANT

Après plus d'une dizaine d'année de présence sur la scène nationale dans la promotion des Droits de l'enfant, Mme Suzanne AHO-ASSOUMA vient d'obtenir une reconnaissance internationale. Elle a en effet été élue, le mercredi dernier, pour 4 ans au Comité des Nations Unies relatif aux Droits de l'Enfant.

Madame AHO-ASSOUMA a été précédée par sa réputation. Son élection s'est faite sans aucun problème puisqu'elle a obtenue 152 voix sur une majorité requise de 96. Elle prendra ses fonctions en février 2014.

Le Comité des Nations Unies relatif aux Droits des enfants est un organe international indépendant qui contrôle l'application de la Convention relative aux Droits de l'Enfant par les États parties. Il est

composé de 18 experts indépendants de haute moralité et possédant une compétence reconnue. Cet organe assiste les États dans la mise en œuvre de la convention, en collaborant avec les autres agences des Nations Unies et les organisations non-gouvernementales et en diffusant le plus largement possible des informations sur les droits de l'enfant. Le Togo est le 19ème pays à avoir ratifié la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Avant son élection au Comité, Madame AHO était membre de la délégation spéciale de la Commune de Lomé et militante active pour la promotion des Droits de l'enfant, surtout des orphelins. Elle a été ministre de la santé de 2003 à 2006.

Paul KATASSOLI



21 Nov.
8 Déc.
2014

12^{ème}
Foire
LOME

Foire de toutes les opportunités

COMMUNIQUE

La Direction du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques que le Lancement Officiel de la Campagne de Promotion de la 12^{ème} Foire Internationale de Lomé se tiendra ce **jeudi 03 juillet 2014** sur le site de la Foire « TOGO 2000 » à **15 H 00** à la **salle Africa**.
Vous y êtes tous invités.

CETEF - LOME

CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg

REPUBLIQUE DU TOGO

Travail – Liberté – Patrie

MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT



agetur - TOGO

Agence d'Exécution des travaux Urbains à Haute Intensité de Main d'œuvre

PROJET D'URGENCE DE RÉHABILITATION 'INFRASTRUCTURES
ET DES SERVICES ÉLECTRIQUES (PURISE)

COMPOSANTE A : RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

SOUSCOMPOSANTE A3 : APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

RÉALISATION DE MINI-SYSTÈMES AUTONOMES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES ZONES
PÉRIURBAINES DE LA VILLE DE LOMÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/PURISE A3/AGETUR-TOGO/2014

Lomé, le 17 juin 2014

1. Le présent Avis d'appel d'offres national suit l'Avis Général de Passation de Marchés du projet paru dans « **Development Business** » N°45232452 du 10 août 2009.
2. La République Togolaise a reçu un don dénommé « Don IDA H489-TG et Don FEM TF 94675 » auprès de l'Association Internationale de Développement et du Fonds pour l'Environnement Mondial pour couvrir le coût partiel du Projet d'Urgence de Réhabilitation d'Infrastructures et des Services Electriques de Lomé (PURISE) et entend affecter une partie du produit de ce don aux paiements relatifs aux marchés de travaux de réalisation de mini-systèmes autonomes d'alimentation en eau potable dans les zones périurbaines de la ville de Lomé.
3. **L'Agence d'Exécution des Travaux Urbains** du Togo (AGETUR-TOGO) invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée, en vue de la réalisation des travaux répartis en deux (2) lots et dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
 - (i) *Lot 1 : Réalisation de réseaux d'adduction et de distribution, équipements hydrauliques, traitement, châteaux d'eau, locaux techniques et bâtiments d'exploitation; etc...*
 - (ii) *Lot 2 : Fourniture et installation d'équipements électromécaniques et d'alimentation électrique.*
 Les durées d'exécution des travaux sont fixées à dix (10) mois pour le lot 1 et six (6) mois pour le lot 2.
4. L'Appel d'offres national se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national (AON) spécifiées dans la publication de la Banque « *Directives de passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA* », et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le dossier d'appel d'offres.
5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements à la Direction Technique de l'AGETUR-TOGO à Lomé, au 1337 boulevard Jean PAUL II Lomé – Tél. : (+228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 – Fax : (+228) 22 26 46 53 et examiner le dossier d'appel d'offres à la même adresse à partir du mardi 17 juin 2014 aux heures ouvrables TU.
6. Les soumissions doivent être accompagnées des pièces administratives suivantes, datant de moins de trois (3) mois à la date de remise des offres :
 - i.- *Attestation originale de la Direction Générale des Impôts (quitus fiscal) ;*
 - ii.- *Attestation originale ou copie certifiée conforme de paiement des cotisations sociales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS);*
 - iii.- *Attestation originale ou copie certifiée conforme de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS).*
7. Les spécifications de qualification comprennent :
 - *ne pas avoir d'antécédents de non exécution de marché au cours des trois (3) dernières années ;*
 - *avoir un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel en travaux BTP au cours des cinq (5) dernières années au moins égal au montant de son offre toutes taxes comprises ;*
 - *avoir participé à titre d'entrepreneur ou de sous-traitant dans au moins un (1) marché au cours des cinq (5) dernières années qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui est similaire aux travaux, objet du présent appel d'offres ;*
 - *la justification de facilités de crédit bancaire couvrant un montant minimum de Deux Cent Cinquante Millions (250 000 000) de Francs CFA pour le lot 1 et Soixante Quinze Millions (75 000 000) de francs CFA pour le lot 2.*
 - *la mise à disposition du chantier des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.*
 Se référer au DAON pour la liste complète des critères de qualification.
- La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux **ne s'appliquera pas**.
8. Le dossier d'appel d'offres national complet en français peut être acheté et retiré par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessus, contre paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA. Le paiement sera effectué en espèces à l'adresse ci-dessus, contre remise d'un reçu, ou par virement sur le compte intitulé « AGETUR Fonctionnement N°7010 1214 0033 5602 » ouvert à **ECOBANK** Lomé. Les soumissionnaires désirant recevoir le dossier par courrier express devront payer un montant complémentaire de Soixante Mille (60 000) Francs CFA. Le Dossier d'appel d'offres, à l'exception des plans, pourra être également transmis par courriel (e-mail) après paiement.
9. Les soumissions devront être accompagnées du reçu d'achat du dossier d'appel d'offres délivré par l'AGETUR-TOGO et déposées à la salle de conférence de l'AGETUR-TOGO à Lomé, le **mercredi 16 juillet 2014 à 9 heures TU** au plus tard. Les dépôts électroniques *ne seront pas admis*. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement ce même jour, **le mercredi 16 juillet 2014 à 9 heures TU**, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
10. Toutes les soumissions *doivent* être accompagnées d'une *Garantie de Soumission* d'un montant de *Vingt Cinq Millions (25 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et de Six Millions (6 000 000) de francs CFA pour le lot 2.*
11. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'AGETUR-TOGO, 1337, boulevard Jean Paul II - Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 - Fax : (228) 22 26 46 53 - Email : ageturtogo@yahoo.fr ou ageturinfo@agetur-togo.com - LOME - TOGO

La Direction Générale

Fête de la musique au Togo LE GROUPE BOLLORE OFFRE UN CONCERT A BLUE ZONE CACAVELI



La communauté musicale célèbre de par le monde la fête de la musique chaque 21 Juin. Cette année encore, la tradition a été respectée et c'est à travers un grand concert le 22 Juin offert aux mélomanes par le Groupe BOLLORE à la Blue zone de Cacaveli dans la banlieue nord de Lomé.

De Don Mao à Poudy Ossé en passant par Olibig, Toto Patrick, Mirinda, Eugène Ablodévi et autres artistes de la musique togolaise, le public qui a fait le déplacement, a été bien échauffé pour accueillir la grande attraction du spectacle, le roi de la musique togolaise, King Mensah. Celui-ci malgré une voix quasiment cassée, a tenu à faire plaisir à ses fans qui ont fait le déplacement. Ainsi, le

double lauréat aux Cora Awards togolais a comme toujours offert aux mélomanes une prestation digne de son rang et à laquelle s'attendaient tous ceux qui étaient présents à Cacaveli le dimanche dernier.

D'abord imaginée par le musicien américain Joël Cohen en 1976, la fête de la musique était destinée à offrir une scène aux musiciens pour des spectacles gratuits dans des lieux et espaces publics. Elle sera adaptée et instaurée en France par le ministre de la culture Jack Lang en 1982 mais sera officiellement déclarée en 1983. Avec un slogan homophone à son nom, « Faites de la musique ! », elle a pour double vocation d'une part de permettre aux musiciens aussi bien

amateurs que professionnels de se produire sur des scènes gratuites et d'autre part au public de se défouler avec des musiques de toutes sortes et de toutes origines.

Au Togo, c'est en 1995 que l'Institut Français (ex-CCF) va accueillir la 1ère édition de l'évènement avec un concert organisé par la structure Agora Publicité. Depuis, elle s'est étendue à des quartiers où des regroupements d'artistes et musiciens donnent des scènes de rue au public togolais.

Il faut noter que certains artistes confirmés organisent à cette date des concerts payants mais qu'il ne faudra pas mettre à l'actif de la fête de la musique.

Arafat AFUANE (Stagiaire)

Mouvements à l'Université de Lomé LA SYNERGIE DES ETUDIANTS DU TOGO REFUSE UNE NOUVELLE CRISE A LA VEILLE DES EXAMENS



Le mardi 24 juin dernier, les activités sur le campus de Lomé ont été perturbées par une marche sur le Président de la République organisée par le MEET (Mouvement pour l'Epanouissement de l'Etudiant Togolais). Ce mouvement a été empêché par les forces de l'ordre, donnant lieu à des échauffourées.

Face à cette situation qui compromet le climat de sérénité nécessaire pour le bon déroulement des activités à l'Université de Lomé, la SET (Synergie des Etudiants du Togo) a rencontré la presse le mercredi 25 juin pour attirer l'attention des étudiants sur les sujets de l'heure.

La SET a tenu d'abord à remercier les étudiants pour le calme dont-ils ont fait preuve tout au long de l'année et

surtout en cette fin d'année. « Nous remercions la communauté étudiante pour sa conscience et le calme dont-elle fait preuve afin que les cours puissent se terminer dans de bonnes conditions », a précisé la déclaration liminaire présentée par la SET. Elle a en outre attiré l'attention du monde universitaire sur les événements en cours à l'Université. « Est-ce à la veille des examens qu'il faut marcher sur la Présidence ? A qui profite des rassemblements et regroupements ayant pour objectif de troubler les cours en cette période critique pour le début de l'examen Mousson 2014 ? »

Pour la Synergie des Etudiants du Togo, bien que des problèmes existent à l'instar de l'établissement des relevés, des diplômes, les reprogrammations, le transport, la meilleure issue pour les résoudre reste le dialogue. C'est d'ailleurs par cette voix que la SET a obtenue des autorités universitaires le prolongement des inscriptions sur la fin janvier, l'octroi des bourses aux bacheliers ayant obtenu la mention assez bien, la diminution du nombre de crédits pour l'allocation, le paiement de la deuxième tranche en juin au lieu de juillet, la reprogrammation des UE libres et la libération des responsables du MEET arrêtés lors des mouvements à l'Université.

Paul KATASSOLI

Choix du sélectionneur des éperviers du Togo TCHANILÉ TCHAKALA ENFIN AU POSTE DE NUMERO 1

Le public sportif togolais mourait d'impatience de connaître la nouvelle personne qui allait conduire la destinée de l'équipe nationale après l'expiration du contrat de Didier Sx. Le choix d'un nouvel entraîneur a été une équation difficile à résoudre. Au bout d'un processus de recrutement lancé depuis mars dernier, c'est finalement lundi que le nom du sélectionneur est annoncé. Après tout ce temps passé à chercher l'oiseau rare, c'est finalement le togolais Tchanilé Tchakala, ex-adjoint du technicien français, qui va désormais diriger les Eperviers. Pour un contrat de six mois qu'il va signer, il a le devoir de qualifier le Togo pour la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2015. C'est la ministre des Sports et des Loisirs, Angèle Amouzou-Djakey qui a enfin dévoilé le nom du niveau sélectionneur au cours d'une conférence de presse, en présence



du président de la Fédération Togolaise de Football (FTF), Gabriel Améyi. « Nous sommes heureux de vous annoncer que le prochain sélectionneur du Togo est un Togolais en la personne de Tchakala Tchanilé. Il va diriger les Eperviers pour les six prochains mois », a confié Mme Amouzou-Djakey.

Agé de 46 ans, le jeune frère de l'ancien sélectionneur national Tchanilé Bana a officié au Togo et au

Niger et a servi plusieurs fois d'adjoint du sélectionneur national. Il est l'un des artisans de la victoire de la sélection nationale à la coupe de l'UFOA (Union des fédérations ouest-africaine) en 2011.

Son choix procède d'une volonté de promouvoir les techniciens nationaux, selon les motivations soumises au chef du gouvernement par le comité technique chargé de mettre fin au différend qui oppose la FTF au ministère des Sports sur la désignation du futur sélectionneur des Eperviers.

Il succède au Français Didier Sx. Ce dernier avait emmené le Togo en quarts de finale de la CAN en 2013 en Afrique du Sud. Le Togo va entamer en déplacement les éliminatoires de la CAN 2015 en septembre face à la Guinée, avant de recevoir le Ghana à Lomé, à moins d'une semaine d'intervalle.

Denis GOSSOU (Stagiaire)

Sortie littéraire LE ROMAN « RIVALES » DE MARTHE FARE DEDICACE



Une nouvelle œuvre vient enrichir la littérature togolaise. Il s'agit en effet du roman « Rivale » du journaliste-écrivain Marthe FARE. Après une période de parturition, cette œuvre a vu le jour samedi dernier en présence des amoureux des belles lettres.

Edité à la maison Awoody, « Rivale » est un roman de 150 pages subdivisé en plusieurs parties. Il parle de l'histoire d'une fille violée par son père et qui est alors devenue la rivale de sa mère. Suite à cet acte ignoble du père, un conflit de personnalité va naître entre les deux femmes (la mère et la fille). A travers cette œuvre, Marthe FARE attire l'attention des parents sur la nécessité de donner une bonne éducation aux enfants et aux filles en particulier. Elle invite alors les associations et organismes internationaux à sensibiliser les parents pour afin qu'ils soient vecteurs d'une éducation de qualité et éviter aux enfants la dépravation des mœurs et l'inceste dans les familles.

Née en 1985, Noum Marthe FARE va se lancer d'abord dans le journalisme puis dans la littérature. « Rivale » vient confirmer son talent d'écrivain après son premier ouvrage baptisé « sirène des bas-fonds ».

H. L.

Match de gala au stade omnisport de Lomé MATCH NUL ENTRE LES JOUEURS LOCAUX ET LES EPERVIERS



Les joueurs togolais de l'étranger en vacance à Lomé ont livré un match amical contre une sélection des joueurs locaux issus de la phase allé du championnat national de football de première division le dimanche 22 Juin 2014, au stade municipal de Lomé. Adébayor et coéquipiers n'ont pu se débarrasser des locaux ; score final (1-1).

Malgré les matchs de coupe du monde, les supporters ont fait le déplacement du stade municipal pour assister à ce match de gala. Dans le camp des professionnels, on retrouve le capitaine Emmanuel Adébayor, Amewou Komlan, Womé

Dové, Djene Dakonam, Mani Sapol, Backer Aloenouvor, Maman Gaffar, Salifou Moustafa. Certains joueurs du championnat sont venus porter main forte à ces professionnels. On pouvait retrouver le jeune prometteur défenseur des Anges de Notsè, Cheik Aziz Camara. L'équipe des locaux était composée des joueurs comme Tawali Magnima, Ali Baba, Donou Kokou, Kougbégnan Didier et Dogbatsè Junior qui ont donné du fil à retordre à la défense des professionnels tout le long de la rencontre. Ce match a été une initiative de la société Sergio Sport.

Denis GOSSOU (Stagiaire)





**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE,
MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**



SYSTEME DES
NATIONS UNIES AU TOGO

**LE MINISTERE DE LA COMMUNICATION, LA HAAC ET
LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE LA PRESSE,**

Organisent

LES ETATS GENÉRAUX DE LA PRESSE TOGOLAISE

Du 30 juin au 2 juillet 2014

Thème: « Le Pari de la Professionnalisation »

Lieu: INFA de Tové à Kpalimé